

Bonnevaux, le 30 mars 2016

## DELIBERATIONS

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2016

**Présents :** Roseline Boussac, Frédéric Vidal, Marie-Cécile Chandesris, Sabine Hurel, Eric Dedieu

**Procurations :** Yves Bové à Frédéric Vidal

**Absent :** Bertrand Poincin, Damien Loyal, Victor Matalonga, Pascal Perquis

#### REPRISE DU RESULTAT DE LA REGIE DES TRANSPORTS SUITE A SA SUPPRESSION

Madame le Maire rappelle la suppression de la Régie de Transport décidée par délibération du 17 mai 2013 et l'affectation de ce résultat au budget principal M14 ( délibération du 3 mai 2015 ).

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'entériner le résultat de la Régie de Transport au 001 Déficit reporté de l'investissement ( voir délibération Compte Administratif 2015 M14 ; montant 4 783,79 € ; le résultat final en 001 DI est de 43 064,51 € ).

( résultat investissement : - 105888,58, résultat fonctionnement : 62 824,07 €, résultat total : - 43 064,51 € ).

Ont signé les membres présents ;

#### COMPTE DE GESTION 2015 M 14 BUDGET GENERAL

*Le Conseil Municipal,*

- après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

*Considérant* pour le budget principal :

1

- Excédent d'Exploitation : + 62 824,07 €

- Déficit d'Investissement : -105 888,58 €
- Soit un résultat de clôture : - 43 064,51 €

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

*Déclare* que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2014	2015	2015
Compte Administratif	50 608,54	-70 024,57	-43 064,51
Compte de Gestion	50 608,54	-70 024,57	-43 064,51

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 M 14 BUDGET GENERAL

Sous la présidence de Marie Cécile Chandesris, élue spécialement pour ce vote, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2015, M14, Budget Général, présenté par le Maire. La balance générale est la suivante :

		Prévision	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	2015	234 630,54 €	173 115,24 €	61 515,30 €
Recettes de fonctionnement	2015	234 630,54 €	180 546,98 €	54 083,56 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2015</b>		<b>7 431,74 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2014		50 608,54 €	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2014</b>		<b>62 824,07 €</b>	
Dépenses d'investissement	2015	338 548,27 €	225 744,53 €	112 803,74 €
Recettes d'investissement	2015	338 548,27 €	148 288,22 €	190 260,05 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2015</b>		<b>- 77 456,31 €</b>	
Déficit d'investissement reporté	2014		- 28 432,27 €	
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2015</b>		<b>-105 888,58 €</b>	
				( 4 783,79 inclus dans 001 DI)
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2015</b>		<b>- 43 064,51 €</b>	

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2014	2015	2015
Compte Administratif	50 608,54	-70 024,57	-43 064,51
Compte de Gestion	50 608,54	-70 024,57	-43 064,51

Le solde du budget annexe Régie de Transport est repris dans le budget principal ( + 4 783,79 € ) dans un compte non budgétisé : 110.

Ont signé les membres présents ;

2

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 BUDGET

## GENERAL M 14

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
  - Un excédent de fonctionnement de .....62 824,07 €
  - Un déficit d'investissement de .....- 105 888,58 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
<b>Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....</b>	<b>50 608,54 €</b>
Virement à la section d'investissement	
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT..... 7 431,74 €</b>
	<b>DEFICIT</b>
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2015</b> .....	
Affectation obligatoire	
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
<b>à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068).....</b>	<b>62 824,07 €</b>
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
<b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002).....</b>	
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour	
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2015</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur) ( compte 001 ) .....	43 064,51 €
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté</b>	

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE DE GESTION 2015 M49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

*Le Conseil Municipal,*

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers,
- après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures,

*Considérant* pour le budget eau et assainissement :

- Excédent d'Exploitation : 5 876,71 €
- Excédent d'Investissement : 95 841,22 €

- Soit un résultat de clôture : 101 717,93 €

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

*Déclare* que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2014	2015	2015
Compte Administratif	1 513,46 €	108 019,00 €	101 717,93 €
Compte de Gestion	1 513,46 €	108 019,00 €	101 717,93 €

Ont signé les membres présents ;

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 M 49 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Sous la présidence de Marie Cécile Chandesris, élue spécialement pour ce vote, le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif 2015, M49, Eau et Assainissement, présenté par le Maire. La balance générale est la suivante :

		Prévision	Réalisé	Solde
Dépenses de fonctionnement	2015	33 721,46 €	28 428,03 €	5 293,43 €
Recettes de fonctionnement	2015	33 721,46 €	32 791,28 €	930,18 €
<b>Résultat de l'exercice en fonctionnement</b>	<b>2015</b>		<b>4 363,25 €</b>	
Excédent de fonctionnement reporté	2014		1 513,46 €	
<b>Résultat de clôture de fonctionnement</b>	<b>2015</b>		<b>5 876,31 €</b>	
Dépenses d'investissement	2015	197 587,53 €	93 930,12 €	103 657,41 €
Recettes d'investissement	2015	197 587,53 €	197 585,87 €	1,66 €
<b>Résultat de l'exercice en investissement</b>	<b>2015</b>		<b>103 655,75 €</b>	
Déficit d'investissement reporté	2014		- 7 814,53 €	
<b>Résultat de clôture d'investissement</b>	<b>2015</b>		<b>95 841,22 €</b>	
<b>Résultat final de clôture</b>	<b>2015</b>		<b>101 717,93 €</b>	

	Résultat de clôture	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
	2014	2015	2015
Compte Administratif	1 513,46 €	108 019,00 €	101 717,93 €
Compte de Gestion	1 513,46 €	108 019,00 €	101 717,93 €

Ont signé les membres présents ;

## AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2015 BUDGET M 49

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Roseline BOUSSAC, Maire :

- Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2015
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015
- Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :
 

- Un excédent de fonctionnement de .....	5 876,71 €
- Un excédent d'investissement de .....	95 841,22 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MEMOIRE		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
<b>Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur).....</b>		1 513,46 €
Virement à la section d'investissement		
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE</b>	<b>EXCEDENT.....</b>	<b>4 363,25 €</b>
	<b>DEFICIT</b>	
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2015 .....</b>		<b>5 876,71 €</b>
Affectation obligatoire		
à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
<b>à l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068).....</b>		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
<b>Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur R 002) .....</b>		<b>5 876,71 €</b>
Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour		
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2015</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)		
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)		
Déficit résiduel à reporter - budget primitif		
Excédent disponible (voir A - solde disponible)		
<b>C) Le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté compte 001 :</b>		<b>95 841,22 €</b>

Ont signé les membres présents ;

## RAJOUT DE COMPETENCE OBLIGATOIRE : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

A la réunion du conseil de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes du 17 décembre 2015, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour une modification de statuts - compétence obligatoire – **développement économique**.

Cette compétence vise à contribuer à accélérer la dynamique initiée, en vue :

- d'acquérir le hangar de la plate forme de Montredon : déjà possible avec l'intitulé « toutes actions », mais enfin de le spécifier un peu plus ;
- de cibler en priorité les filières bois et agricoles, comme le fait ressortir le Projet de Territoire de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes ;
- de laisser la possibilité de réaliser des études et des animations concernant des thématiques de développement économique pour le territoire communautaire ;
- de consolider les vocations agricoles et forestières de certains équipements .

La nouvelle rédaction du 1<sup>o</sup> paragraphe des statuts est ( les modifications sont en gras et italiques ) :

« Sont d'intérêt communautaire toutes actions, *animations, études*, aides, acquisitions, constructions, aménagement et gestion :

- de bâtiments à vocation économique à créer ( ateliers relais, usine relais, ferme relais, *plate – forme bois....* )

- et de zones d'activité économique à créer ( industrielles, tertiaires, artisanales )

ayant pour objet le développement ou le maintien d'activité économique sur le territoire, *en particulier pour les filières locales bois et agricoles.* »

Ont signé les membres présents ;

## **RAJOUT DE COMPETENCE OPTIONNELLE: PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT**

A la réunion du conseil de la Communauté de Communes des Hautes Cévennes du 17 décembre 2015, le conseil communautaire s'est prononcé favorablement pour une modification de statuts - compétences optionnelles:

### ***Sensibilisation, promotion, aides et actions en faveur de la maîtrise d'énergie :***

- Diagnostic énergétique du réseau d'éclairage public du territoire dans le cadre du Syndicat Mixte d'Électrification du Gard ( SMEG ) ;
- Étude, création, gestion et entretien de réseau de chaleur ou de chaufferies locales utilisant le combustible biomasse ;

### ***Études, actions et construction de partenariats autour des thématiques de promotion et de sensibilisation au développement durable et à la préservation de la biodiversité :***

- Mise en place d'un Agenda 21 ;
- Promotion des Mesures Agro – Environnementales et Climatiques.

Ont signé les membres présents ;